M. Mansfield: Je devrai le demander à son ministère.

M. Fortier: Il sera intéressant de voir si vous avez le même tableau que le sien.

M. Mansfield: Je vais le faire.

Le sénateur Beaubien: Quant à ces périodiques excédentaires qui coûtent 4 millions aux postes canadiennes, le service postal des États-Unis fait-il quelque chose en compensation?

M. Mansfield: Non.

Le sénateur Beaubien: C'est donc une rue à sens unique. Ne font-ils pas de pertes sur ce qu'ils distribuent chez nous?

M. Mansfield: Il s'en fait certainement beaucoup plus du côté canadien que du côté américain.

M. Fortier: Votre association peut-elle nous dire le nombre de ses membres qui profitent actuellement de cet avantage aux États-Unis?

M. Mansfield: Je ne crois pas qu'il y en ait.

M. Marchand: Nous n'avons pas ces chiffres pour la presse d'affaires. Les Postes ont des statistiques d'ensemble. M. Kierans pourrait peut-être vous donner la réponse.

Le sénateur Sparrow: Mais avez-vous? ...

Le président: C'est encore au sénateur Everett de poser les questions. Votre question est-elle une question supplémentaire, sénateur Sparrow?

Le sénateur Sparrow: On nous affirme que les Postes canadiennes subventionnent les périodiques américains par leurs tarifs postaux. Est-ce vraiment ce qui se passe?

M. Mansfield: Oui.

Le président: Puis-je rappeler aux honorables sénateurs que nous rencontrons le ministre des Postes ce soir, et non cet après-midi?

Le sénateur Everett: Ce sont les témoignages de gens que nous interrogeons, comme en ce moment, qui nous fournissent la preuve sur laquelle nous appuyons les questions à poser au ministre des Postes.

Le président: Oui, je saisis l'idée du sénateur Everett, mais à deux reprises ici même cet après-midi on a dit que nous devrons obtenir les renseignements du ministère des Postes.

Le sénateur Everett: Vous dites que dans la plupart des cas la distribution des périodiques commerciaux canadiens se fait d'après le système du tirage justifié. Combien y en a-t-il de périodiques à faire exception?

M. Mansfield: Nous avons, monsieur le sénateur, une liste de membres comptant 132 publications dont

moins de dix ont un tirage payé. Il y en a moins de dix au tarif statutaire. Les autres sont au tarif régulier.

Le sénateur Everett: Parmi vos membres, y a-t-il des associations sans but lucratif?

M. Mansfield: Oui, il y en a un bon nombre.

Le sénateur Everett: Parmi les 10 y en a-t-il sans but lucratif?

M. Mansfield: Le «Canadian Business», organe de la Chambre de Commerce du Canada, est une publication qui paie le tarif statutaire.

Le sénateur Everett: Dans l'esprit des statuts et Règlements du ministère des Postes, il s'agit d'une association sans but lucratif. Dites-vous qu'elle jouit d'un tarif spécial?

M. Mansfield: Je vous demande pardon, monsieur le sénateur. Sous les nouveaux tarifs ce périodique est une matière postale de troisième classe.

Le sénateur Everett: De troisième classe?

M. Mansfield: Oui.

Le sénateur Everett: Pourriez-vous me dire la différence que vous faites entre la deuxième classe statutaire, la deuxième classe régulière et la troisième classe? Selon vous le tarif régulier ne s'applique-t-il qu'aux magazines distribués sous le régime du tirage justifié?

M. Mansfield: Le tarif régulier s'applique à toute publication dont moins de cinquante pour cent du tirage est payé.

Le sénateur Everett: C'est ce que nous appelons un tirage justifié.

M. Mansfield: Exactement.

Le sénateur Everett: C'est le trois, deux, deux . . .

M. Mansfield: Le trois, deux, deux-s'élève à 17 cents la livre suivant le poids de la publication.

Le sénateur Everett: Pourriez-vous nous dire en quoi consiste le tarif de troisième classe?

M. Mansfield: Je suis à peu près sûr, monsieur le sénateur, qu'il est de 5 cents les deux premières onces et je pense qu'il est de 3 cents pour toutes les deux onces additionnelles.

Le sénateur Everett: Pour ce qui est de la presse d'affaires du Canada, il s'agirait de 5 cents et . . .

M. Mansfield: Et trois cents toutes les deux onces en sus. Tous les périodiques de l'Association sont de cette classe.

Le sénateur Everett: Je vous remercie. Vous nous avez rendu service.